COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2026

Le mardi 20 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Florent COUTANT, Maire, suivant convocation transmise le 14 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : COUTANT Florent, GARÇON Vincent, PLANTARD Fabrice, HERVÉ Manuella, MORRA QUÉREAU Angélina, GARÇON Olivier, HALLET Xavier, HAUBOIS Carole, LEFEUVRE Éric, LEPAROUX Sonia, LODDÉ Cathy, MARTIN Loïc, VEILLARD Anne-Marie
Excusé ayant donné procuration : MOREAU Sabrina à HAUBOIS Carole
Absents : DUBOURG Fabien

Secrétaire de séance : Cathy LODDÉ

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux membres de l'assemblée de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente. Celui-ci est validé à l'unanimité.

2026-053 - Contrat Saga Lab contrôle des équipements Celtic Parc

---

Rapporteur : GARÇON Olivier

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le contrat établi pour le contrôle des équipements du Celtic Parc.

2026-054 - Rapport TE44

Rapporteur : COUTANT Florent

Le Conseil municipal
• Prend acte de la communication du rapport d'activité 2025 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44)
• Dit que le présent rapport demeurera à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

2026-055 - Demande d'aide sociale

Rapporteur : HAUBOIS Carole

La commission d'action sociale s'est réunie le 15 octobre.

2 dossiers de demande d'aide ont été mis à l'étude.

Le conseil municipal à l'unanimité,

Accepte les propositions faites pour ces dossiers.

2026-056 - Adhésion CAUE

Rapporteur : GARÇON Olivier

Le conseil municipal, à l'unanimité, considérant les projets à venir sur ce mandat

- décide l'adhésion à compter du 1er janvier 2027 au CAUE de Loire-Atlantique,

2026-057 - Complément à délibération 2026-052 autorisation de signature 204 Brangouin

Rapporteur : COUTANT Florent

Le conseil municipal, à l'unanimité reprenant la délibération, 2026-052 :

- précise que la commune cède les parcelles A n°862, 860 et 861, le riverain, quant à lui, les parcelles A n°857 et 859, issues du domaine public pour certaines et de la parcelle mère n°143 pour d'autres,
- précise que les parcelles échangées ont une valeur de 200 € pour chaque partie et que l'acte d'échange est réalisé sans soulte,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à l'aboutissement de cette opération chez Maître Marine JANVIER & Maître Paméla BOSSARD,
- précise à nouveau que tous les frais seront à la charge du riverain.

2026-058 - Autorisation de signature d'un mandat avec AJP By Marie ventes terrains lotissement

---

Rapporteur : COUTANT Florent

Le conseil municipal à l'unanimité,

- autorise M. le Maire à la signature d'un contrat de vente simple avec AJP By Marie pour la vente de lots sur le Lotissement « Le Verger de la Couère »

2026-059 - Désignation titulaire et suppléant à la CLECT

Rapporteur : COUTANT Florent

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est une instance obligatoire dans toutes les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique (FPU). Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité, afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne à la CLECT de Redon Agglomération

Titulaire : Florent COUTANT

Suppléant : Manuella HERVÉ

Florent COUTANT indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 22 : 30.

La présidence de séance,
Florent COUTANT, Maire

Le secrétariat de séance,
Cathy LODDÉ